

COTISATION 2018*dès que possible.***Merci de renouveler votre adhésion au plus tard le 30 avril 2018**

Cotisation annuelle:

-20 € pour les couples

-15 € pour les adhésions individuelles

- 5 € pour les juniors

ou le double pour les membres bienfaiteurs

Chèque à libeller à l'ordre
de l'ARVAC et à adresser
avec ce document
complété au verso :Envoi jusqu'au
30/06/2018 à:Envoi après le
30/06/2018 à:*126 chemin des Lauzes
Le Tour
74400 ARGENTIERE*

Roland de LUZE

roland.de.luze@wanadoo.frARVAC
BP 7
74401 CHAMONIX**2 points importants :**

- Les relances sont coûteuses et imposent des tâches supplémentaires aux bénévoles de votre Association.

Merci de nous aider à atteindre l'objectif du 30 avril !

- Afin d'éviter des relances inopportunes l'ARVAC vous remercie de bien vouloir l'informer de votre décision de ne pas renouveler votre adhésion en retournant ce bulletin à notre Trésorier en précisant éventuellement ci-dessous vos motifs :

Pour mémoire:Règlement par virement:
Références internationales
du compte ARVAC:

Banque Laydernier ★

Relevé d'identité Bancaire (RIB)

ASS DES RESIDENTS DE CHAMONIX

10228	02860	11224100200	67
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

CHAMONIX

FR76 1022 8028 6011 2241 0020 067

SWIFT BIC : LAYDFR2W